

Interview de Michel LEGOUX

Michel Legoux est administrateur de la FFCA depuis 9 ans. Il en a été le trésorier pendant de longues années. Il est actuellement le président de CAF (Chasseurs à l'Arc Franciliens), une des ACAs les plus importantes de France. Michel est un militant cynégétique passionné et fortement engagé dans l'associatif...

■ CHASSE À L'ARC. – Michel, peux-tu te présenter ?

MICHEL LEGOUX. – J'ai presque 69 ans. Francilien de souche, après une longue carrière dans l'assurance, ma vie est désormais essentiellement rythmée par la chasse. Je pratique beaucoup, aussi bien avec un fusil et un chien, une carabine ou un arc. J'ai encore actuellement, une activité associative prenante, entre autres, en présidant aux destinées de CAF, Chasseurs à l'Arc Franciliens. Je suis l'aîné d'une fratrie de six garçons, dont cinq chasseurs parmi lesquels trois ont, comme moi, ajouté l'arc à leur panoplie.

■ CAA. – Depuis combien de temps chasses-tu ?

ML. – Originaire d'une famille où personne ne chassait, j'ai débuté « dans la carrière » à l'âge de 27 ans. Mais je me suis bien rattrapé depuis ! C'est la rencontre de ma future épouse ou plutôt de son père chasseur, qui m'a permis d'accéder à cette activité, qui m'intéressait depuis toujours. J'ai débuté par le petit gibier et puis naturellement avec le développement des populations de grand gibier, j'ai commencé à chasser le « grand » en gardant toutefois une préférence pour le « petit ». Je parle

de gibier bien sûr, pas d'animaux lâchés. Ma conception de la chasse est fondamentalement écologique, à savoir une chasse fondée sur la conservation des habitats, la préservation des espèces et le refus de l'artificialisation que constitue le tir d'animaux d'élevage, lâchés ou retenus captifs.

■ CAA. – Quel est ton plus beau souvenir de chasse ?

ML. – Mon plus beau souvenir de chasse, il est évidemment à venir et fort probablement avec la petite Mirabelle, un setter anglais qui vient tout juste de naître à la maison. Ceci dit, parmi énormément d'autres souvenirs, il me reste celui inoubliable d'une fabuleuse matinée de chasse à la bécasse, avec Utopie (qui vient de me quitter en septembre) : 6 arrêts - 3 bécasses tirées et tuées. Tout y était : les bécasses bien sûr, un chien affûté et parfait et pour une fois... un chasseur adroit.

Le premier chevreuil que j'ai chassé à l'arc reste aussi un souvenir majeur de ma carrière de chasseur. Il concrétisait cinq années d'attente et d'espoirs et ce fut un grand moment. À cette occasion je découvrais, aussi, ce formidable et singulier plaisir de la chasse solitaire, moment absolu et parce qu'absolument libre. Très fondamentale, selon moi, la chasse est d'abord l'affirmation et l'accomplissement d'une liberté. Du coup, je ne suis pas friand plus que cela de chasses collectives, des battues en particulier.

■ CAA. – Tu es un militant de la chasse (ancer, ffca, caf...) Pourquoi milites-tu ?

ML. – Oui, je suis, de fait, un militant de la chasse et pas seulement de la chasse à l'arc : bureau de société de chasse, garde-chasse, administrateur fédéral (dans les années 2000), animateur de commission de plan de chasse, membre de la commission des dégâts, administrateur puis président de l'Ancer (Association pour une chasse écologiquement responsable), administrateur de la FFCA et puis aujourd'hui CAF,



que j'ai rejoint dès sa création en 2004. En passant le Brevet grand gibier, le Brevet de chasseur à l'arc, en suivant une formation fauconnerie, en participant au conseil éditorial de Plaisirs de la chasse, j'ai répondu à un goût pour l'engagement social, vraisemblablement un héritage de ma famille où l'idée du citoyen actif n'était pas une posture.

... une chasse fondée sur la conservation des habitats, la préservation des espèces et le refus de l'artificialisation que constitue le tir d'animaux d'élevage, lâchés ou retenus captifs

Militer, ça me paraît particulièrement être un devoir en ce qui concerne

la chasse à l'arc naissante. Notre génération d'archers, la première, a, me semble-t-il, un devoir de transmission. Le peu d'implication des chasseurs pour « la cause » m'a toujours frappé. Plutôt que de vilipender nos adversaires, nous ferions mieux de prendre exemple sur eux : ils ne sont souvent qu'une poignée, mais leur engagement hyperactif leur procure une audience sans commune mesure avec l'état de leurs effectifs.

■ CAA. – Michel, tu es également membre du CNCFS...

ML. – Le Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage est une instance de consultation, auquel le Ministre de l'Environnement demande avis, avant de prendre les décisions concernant la chasse. Il est composé principalement de représentants du Ministère, de l'ONF, de l'ONCFS, des associations de protection de la nature, des chasseurs (principalement présidents fédéraux) et enfin de personnalités qualifiées.

Association des Chasseurs à l'Arc Franciliens (C.A.F.)
Association des Chasseurs à l'Arc de Normandie (A.C.A.N.)
Vous proposez le...

CHALLENGE 2016

Le 4 Juin 2016 à 8h30
au Tremblay-sur-Mauldre 78

ACTIVITÉS :
- CHALLENGE 3D
- ARC TRAP RABBIT
- SANGLIER COURANT
- BREC'ARCHERIE
- STANDS
- RESTAURATION ET BUVELETTE

PLUS D'INFOS : WWW.ASSO-CAF.FR
OU PAR TÉLÉPHONE : 06 08 47 30 85



Archers lors du challenge.

C'est à ce titre que je siége au CNCFS, succédant à celui dont j'étais le suppléant, le très regretté Jean-Paul Boidot, l'homme à qui, non seulement, les bécassiers, mais la chasse française tout entière doit tant, décedé au tout début du printemps dernier.

Ma titularisation permet donc, de facto, aux chasseurs à l'arc d'avoir un représentant au sein de cette instance. Et je serais évidemment, en cas de besoin, leur porte-parole.

■ **CAA. – Quels messages souhaitez-tu faire passer à la jeune génération de chasseurs à l'arc ?**

ML. – Lisez, documentez-vous, engagez-vous. La communauté des chasseurs à l'arc a besoin d'un réseau de cadres, conscient des enjeux et donc présents pour apporter leur concours au développement associatif qui conditionne la dynamique de notre pratique.

■ **CAA. – Peux-tu illustrer ces enjeux s'il te plaît ?**



Régulation du ragondin.

ML. – Permetts-moi de prendre l'exemple de CAF qui fait partie du club des associations départementales ou régionales de chasseurs à l'arc qui comptent plus de 100 membres. Je pense même qu'en fin de saison nous ne serons pas loin des 130, en comptant les adhérents non chasseurs...

La vocation première de CAF (celle qui a été définie dès sa création) c'est la promotion de la chasse à l'arc et la formation des chasseurs qui choisissent ce mode de chasse. Elle est illustrée par notre « devise » : « BIEN FORMER POUR MIEUX CHASSER ».

Nous mettons donc en œuvre, à CAF, la totalité du programme fédéral de formation : JFO, Formations Complémentaires, BCA.

À noter que dans le cadre du partenariat que nous avons avec notre fédération des chasseurs (la FICIF), nous animons en totale auto-

nomie, les 6 JFO annuelles que nous organisons (1169 JFO délivrées par CAF, depuis 2003 à travers 65 sessions de formation). Cette année nous assurerons également 4 journées de « formations complémentaires » et une session du BCA, elle aura lieu en septembre.

Nous proposons par ailleurs ponctuellement, à nos adhérents, des formations diverses pour lesquelles nous faisons appel aux autres ACS départementales ou à des intervenants qualifiés.

Cette notion de formation, nous ne l'appliquons également pour nous-mêmes, puisqu'à ce jour, près d'une dizaine de nos instructeurs sont passés par le Centre de formation national de la FFC dans l'Aisne, près de Laon. Pour mieux accompagner nos adhérents (débutants confirmés), nous avons ouvert un terrain d'entraînement bien équipé, au Tremblay sur Mauldre-78.

Ils peuvent y trouver, deux fois par mois tout le matériel permettant un entraînement sérieux (buttes de tir, cibles 3D, plateforme de tir, parcours 2D avec mirador et TS ainsi qu'arc/trap), mais aussi les réponses, les conseils, l'aide et l'assistance que peuvent leur apporter les instructeurs CAF toujours présents et disponibles. Sur ce terrain, nous organisons aussi en collaboration avec nos amis de l'ACAN, notre Challenge annuel, qui rencontre un succès grandissant. Il draine, c'est aussi le but, de plus en plus de membres d'autres ACA, mais aussi de tireurs à l'arc – le prochain Challenge ACA AN aura lieu le 4 juin 2016. Toujours dans le cadre de la promotion de la chasse et de la chasse à l'arc, CAF participe d'une manière active à diverses manifestations. En premier lieu, le Salon de la Chasse de Rambouillet (et cette année le Game Fair) où nous épaulons la FFCA. Mais nous faisons aussi et c'est très positif en terme d'image deux fêtes de village dans les Yvelines. Là nous rencontrons une population d'urbanistes, assez souvent totalement ignorante de notre activité, rarement hostile et plutôt curieuse.

... bien former pour mieux chasser !

nous faisons un excellent travail de promotion.

Compte tenu de la proximité naturelle que nous avons avec la FFCA (géographique et élus), nous avons avec elle un partenariat privilégié. C'est dans ce cadre que nous aidons notre « fédé » sur les Salons mais aussi que CAF sert souvent de « laboratoire ». Nous avons par ailleurs initié, voilà quelques années, un rapprochement avec les ACAs voisines. Nous continuons dans cette voie. Bien sûr nous avons encore, en matière de formation, d'animation et d'activités des quantités d'idées et de projets. Mais nous avons bien du mal à loger dans un calendrier déjà bien chargé. Pour s'en convaincre, il suffit de taper : www.assoccaf.org!!!

Et la chasse me direz-vous, on n'en parle pas à CAF ? Bien sûr qu'on parle chasse et qu'on chasse à CAF, même si le contexte d'



À la chasse en Lorraine.

la région parisienne n'est pas simple. Hors Seine et Marne, il se tue 16.000 grands gibiers par an essentiellement dans les 78/91/95 et il existe aussi (pas partout malheureusement) de belles populations de petit gibier.

Mais la demande étant largement plus importante que l'offre, les coûts s'en ressentent... CAF réussi malgré tout, grâce à un réseau efficace, à proposer de nombreuses possibilités de chasse ou de régulation à des coûts contenus tant en petit qu'en grand gibier. Mais il faut parfois s'expatrier, ce qui implique d'avoir un permis de chasser adapté.

■ **CÀA.** – *Depuis le début, tu es également très impliqué dans la tenue des jfo, quelles évolutions observes -tu dans les motivations des futurs chasseurs à l'arc ?*

ML. – Depuis 2003, j'ai participé à l'animation d'une cinquantaine de JFO et j'ai vu défiler plusieurs centaines de candidats. Je n'ai pas observé de changement profond, dans le profil des stagiaires depuis 10 ans hormis, peut-être, un certain rajeunissement. Nous voyons aussi, depuis que c'est légal, des personnes non titulaires du permis de chasser, dont un nombre non négligeable de tireurs à l'arc.

Par rapport à il y a une dizaine d'années, les stagiaires d'aujourd'hui, sont bien plus au fait de la chasse à l'arc qu'il y a 10 ans et majoritairement ils sont plutôt attirés par les arcs à mécanisme. Ils sont pressés de partir chasser avec un arc, mais pour autant le font-ils ? Rien n'est moins sûr. Ainsi, à CAF, le taux d'adhésion après JFO ne s'envole pas malgré les efforts consentis.

■ **CÀA.** – *Que cherchais-tu en venant à la chasse à l'arc ? Qui as tu finalement trouvé ?*

ML. – J'y suis venu par une rencontre opportune, à une époque où je n'étais certainement pas très loin de raccrocher le fusil.

Au Conseil d'administration de l'Ancer, siégeait un certain Jean-Michel Harmand, avec qui j'ai pu parler de la chasse à l'arc. Ce mode de chasse que je découvrais m'a séduit et a redonné un nouveau souffle à ma passion. La chasse à l'arc m'a ressourcé, en quelque sorte.

■ **CÀA.** – *Tu es un chasseur polyvalent ? Si nous devons aller à la chasse maintenant ? Quel mode de chasse et quel gibier choisirais-tu ?*

ML. – S'il est 8 heures du matin et que nous sommes en novembre, je répondrai : nous prenons Églantine et Mirabelle, le « Cynergy » (mon fusil de chasse), des

bourres grasses en 8,5 et nous partons chercher la bécasse. Mais s'il est 18 heures, fin juillet et qu'en plus il y a eu un petit orage, j'attrape un Black Widow et un harnais pour aller affûter le grand broc, celui qui traîne toujours à la Fontaine maître Claude.

À moins que je ne sois pas disponible le lendemain matin pour une éventuelle recherche, auquel cas, j'opte pour la 243 et j'essaie de tirer un renard.

En fait tout est histoire de circonstances, je n'ai vraiment pas de préférence pour une arme ou un mode de chasse.

Par contre une chose est sûre, le jour où, l'âge aidant, je devrais me limiter à un seul mode de chasse, je choisirais : le petit gibier, mon fusil et surtout mon chien.

En espérant qu'il y ait encore du petit gibier...

Propos recueillis par
Éric de LAVENNE



Journée de formation animée par les CAF.